

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 16 décembre 2024 à 19 h 30 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

La mairesse Andrée Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	<b>ABSENTE</b>	Siège no 4	Richard B. Dubé
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Stéphanie Caron	Siège no 6	Jocelyn Pelletier

Les membres présents forment quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière est aussi présente.

Le conseil a reçu un avis de convocation le 11 décembre par courriel conformément à l'article 152 du *code municipal*.

La séance débute par le mot de bienvenue de la mairesse.

La séance est diffusée en «Live» sur YouTube.

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2025 ;
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation ;
5. Période de questions ;
6. Fermeture de l'assemblée ;

**\*\*\* La période de questions ne portera que sur les points à l'ordre du jour\*\*\***

**24-12251      Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE le projet d'ordre du jour a été affiché sur Facebook.

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil adopte l'ordre du jour.

Proposé par: **Carole Desbiens**  
Et résolu à l'unanimité.

**24-12252      Prévisions budgétaires 2025**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a déterminé les prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

	<b>Budget 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Administration générale :	383 409\$	413 579\$
Sécurité publique :	170 788\$	178 033\$
Transport routier :	771 562\$	1 053 971\$
Hygiène du milieu :	193 302\$	200 980\$
Urbanisme :	200 661\$	225 412\$
Loisirs et culture :	78 081\$	88 756\$

Frais de financement	72 493\$	56 344\$
Autres activités de financement	142 230\$	331 099\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION</b>	<b>2 012 526\$</b>	<b>2 548 174\$</b>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

	<b>Budget 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Taxes foncières et spéciales	616 453 \$	678 167\$
Taxes par tarification - services municipaux	258 909 \$	269 912\$
Paiement tenant lieu de taxes	87 817 \$	91 153\$
Organismes municipaux - MRC	248 202 \$	235 649\$
Services rendus aux municipalités	28 500 \$	29 018\$
Autres recettes de sources locales	85 405 \$	65 937\$
Services rendus	201 000 \$	471 262\$
Transferts conditionnels	306 463\$	464 966\$
Transferts inconditionnels	179 777 \$	242 110\$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 012 526\$</b>	<b>2 548 174\$</b>

**EN CONSÉQUENCE :**

Le conseil adopte les prévisions budgétaires et est autorisé à faire les dépenses pour l'année financière municipale 2025 et à approprier les sommes nécessaires:

Proposé par: **Jocelyn Pelletier**  
Et résolu à l'unanimité.

**24-12253      Programme triennal des dépenses en immobilisation**

<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>TOTAL</b>
Équipements incendie	14 725 \$	14 500 \$	14 500 \$	<b>43 725 \$</b>
Achat terrain du MTQ	62 000 \$	0 \$	0 \$	<b>62 000 \$</b>
Module de jeux	11 000 \$	0 \$	0 \$	<b>11 000 \$</b>
Équipements d'égouts	8 725 \$	0 \$	0 \$	<b>8 725 \$</b>
Fonds de réserve camions pompiers	20 000 \$	20 000\$	20 000\$	<b>60 000 \$</b>
Projet église	20 000 \$	0 \$	0 \$	<b>20 000 \$</b>
Infrastructure loisir	12 500 \$	12 500\$	12 500\$	<b>37 5000 \$</b>
Projet logement	30 000 \$	0\$	0\$	<b>30 000 \$</b>
Camion de voirie et camionnette	420 000 \$	0\$	0\$	<b>420 000 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>598 950 \$</b>	<b>47 000 \$</b>	<b>47 000 \$</b>	<b>692 950 \$</b>

**EN CONSÉQUENCE :**

Le conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027.

Proposé par: **Stéphanie Caron**  
Et résolu à l'unanimité.

**24-12254                      Période de questions**

À 19 heures 38, Andrée Dubé, mairesse, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions.

Les questions doivent porter uniquement sur les points l'ordre du jour.

**FERMETURE DE LA RÉUNION**

À 19 heures 41, sur la proposition de **Nicholas Dubé**, Andrée Dubé, mairesse lève la séance.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

*Je, Andrée Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Andrée Dubé, mairesse

---

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière

BROUILLON